

**RAPPORT MORAL**  
**Année 2015**

1. Après quatre années de quasi-stabilité, nous avons enregistré en 2015 un certain recul de nos recettes. Afin d'éviter à nos ONG partenaires, déjà affectées par la hausse du dollar, une rupture sur des projets en cours, nous n'avons pas répercuté cette baisse sur le volume global de nos contributions.

Nous l'avons même porté de 396.600 € à 411.000 €, dont 74.750 € ont été financés par les dons que nous avons-nous-mêmes reçus (contre 95.300 € en 2015) et 336.250 € ont été prélevés sur nos fonds propres.

Nous avons ainsi participé à 25 projets menés par 14 ONG dans 9 pays, nos dons restant néanmoins concentrés - à hauteur de 60% - sur les 3 mêmes ONG que nous suivons particulièrement depuis de longues années (Fraternité universelle en Haïti, Inter Aide en Haïti et à Madagascar et Enfants d'Asie au Cambodge et au Laos).

En France, nous avons à nouveau soutenu 3 projets menés par 3 ONG pour un total de 39.000 €.

Depuis notre création, c'est-à-dire sur 11 ans, nos contributions ont atteint 3.463.975 € dont 2.797.150 € financés par nos recettes propres.

La conjoncture mondiale restant lourde, nous ne pouvons pas escompter une forte reprise de nos revenus et serons donc obligés en 2016 de contenir nos contributions, sauf forte augmentation des dons que nous pourrions nous-mêmes recevoir, ce que nous ne prévoyons pas.

2. La société RBL Conseil, dont nous détenons l'intégralité du capital depuis fin 2014, a procédé à l'aménagement et à l'ameublement de son nouveau local, au rez-de-chaussée, 67 rue du Bac, et l'a mis à la disposition de la Fondation en juin dernier.

Nous y avons installé l'ensemble des dossiers de la Fondation et y tenons désormais nos différentes réunions. Nous pouvons également y organiser des rencontres entre nos ONG partenaires et des fondations amies, afin que celles-ci puissent mieux les connaître et éventuellement à leur tour les aider. C'est ainsi que nous avons tenu, en novembre dernier, une première réunion entre une dizaine de fondations et l'association Coup de Pouce (anciennement Apfée).

Dans le même ordre d'idées, le site internet de la Fondation, ouvert en mars 2014, est régulièrement mis à jour. Il fait l'objet de nombreuses visites d'amis, d'ONG et de fondations de différents types. Il en est résulté un surcroît d'activité pour notre déléguée générale Caroline Bourgue qui assure l'ensemble de nos tâches administratives – au sens large – ainsi que le maintien et le développement des contacts avec nos différents partenaires, ONG, fondations et amis de notre Fondation – membres ou non de la famille Barbier de La Serre.

3. Les projets auxquels nous avons participé en 2015 sont très similaires à ceux des années précédentes, qu'il s'agisse des domaines d'intervention (accueil et insertion, santé et nutrition, éducation et formation), des ONG partenaires ou des pays concernés (principalement Haïti et Madagascar, Cambodge et Laos), sachant que nous cherchons encore davantage à nous concentrer sur les besoins élémentaires des enfants les plus jeunes.

Les risques et les dangers de l'assistanat existent, y compris dans les pays les plus pauvres, mais il est clair que la question ne se pose pas lorsque nous sommes face à des enfants qui meurent avant l'âge de 5 ans, qui souffrent de malnutrition, qui ne peuvent apprendre à lire et à écrire, ou à leurs mères qui, ayant accouché dans les pires conditions, ne savent pas comment s'en occuper dans leurs premières années de vie.

L'expérience nous a également appris toute l'importance de la formation des formateurs, pour assurer la pérennité des projets que nous pourrions retenir.

Le suivi et les évaluations qui nous sont communiqués par nos ONG partenaires nous montrent que la plupart des projets soutenus par la Fondation ont permis d'améliorer la situation des populations ciblées sur le long terme.

4. Cinq des administrateurs de la Fondation devant, aux termes de nos statuts, être remplacés d'ici mars 2017 le conseil a souhaité étaler ces renouvellements sur deux ans.

Ghislaine de Sazilly et Claude Soubrane ont ainsi bien voulu anticiper leur départ d'une année. Le conseil les a vivement remerciées de l'importante contribution qu'elles ont toutes deux apporté à la Fondation pendant 11 ans.

En application des statuts, le collège des « amis de la Fondation » a coopté, en remplacement de Ghislaine de Sazilly, Anne Taillandier, sa fille. Le collège des « fondateurs » et celui des « amis de la Fondation » ont d'un commun accord désigné, en remplacement de Claude Soubrane, Laurence Villeneuve.

L'une et l'autre ont une très bonne expérience de l'action humanitaire auprès des enfants les plus défavorisés. Conformément à nos statuts, leur mandat prendra fin à l'ouverture du conseil devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016 et sera renouvelable pour deux périodes de quatre ans.

Ces remplacements complètent la nomination depuis mars 2013 de trois nouveaux administrateurs, Pauline de Witt, Henri des Déserts et Daniel Verger, dont les mandats prendront fin lors de l'ouverture du conseil appelé à statuer sur les comptes de l'exercice 2016 et seront renouvelables pour deux périodes de quatre ans.

Enfin, Yves Barbier de La Serre, Jean-Pierre Ruault et Baudouin Albanel seront appelés à être remplacés lors du conseil se tenant en mars 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.